



La Lettre de Béruges

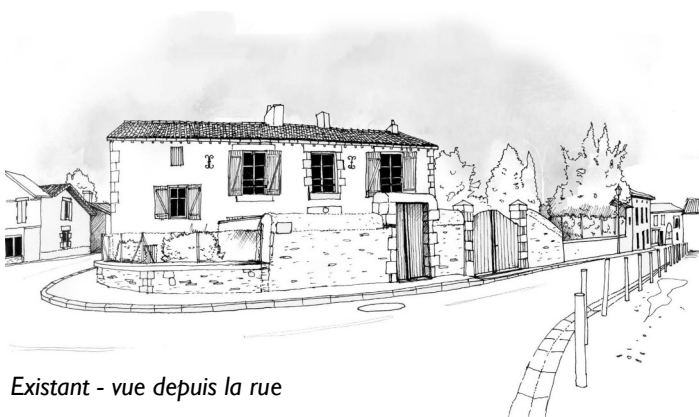
INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2021

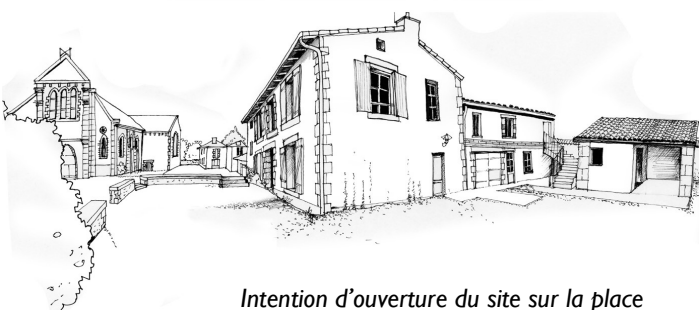
COMMERCE EN CENTRE-BOURG

Projet de relocalisation d'un commerce bar-restaurant multi-services

5 sites d'implantation de ce commerce autour de la place ont été envisagés. 4 ont successivement été écartés pour des raisons d'impossibilité technique, pratique ou financière. Reste le site de l'ancienne cure qui réunit sur le papier les conditions de réalisation les plus favorables pour ce projet. Ce scénario présente également des faiblesses qu'il convient d'évaluer plus finement. C'est pourquoi la municipalité a commandé une étude de faisabilité technique et financière au cabinet d'architecte Bordier de Béruges. Cette étude a été présentée par ses auteurs devant le conseil municipal.



Existant - vue depuis la rue



Intention d'ouverture du site sur la place

Présentation de l'étude de faisabilité technique et financière

3 scénarii d'implantation du commerce sur le site de l'ancienne cure ont été présentés. Chacun d'eux a été estimé financièrement en tenant compte des surfaces nécessaires au commerce ainsi que des contraintes d'aménagement techniques et réglementaires. Dans les 3 cas, l'intérieur du bâtiment historique est à réaménager et la construction d'une extension adossée est nécessaire. Le mur d'enceinte est arasé pour ouvrir le site vers la place. L'étage est aménagé en appartement pour les gérants.

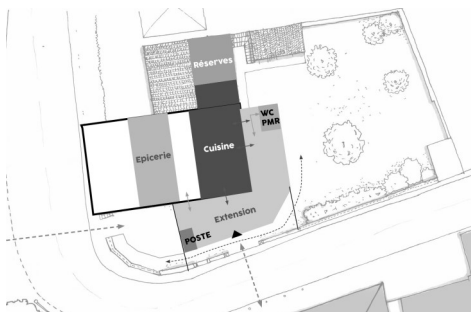


Mise en valeur du patrimoine bâti et végétal
du site en proposant de nouvelles perceptions
depuis la rue et la place.

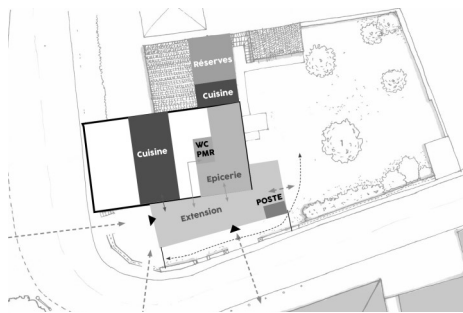
© Illustrations Agence Bordier

Informations municipales

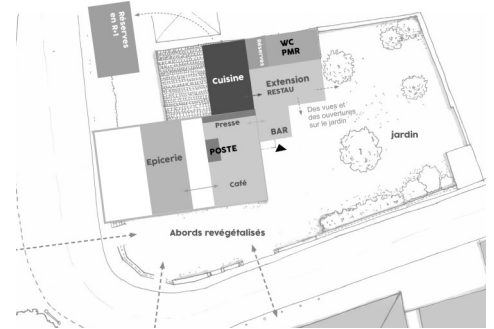
CR du conseil municipal - Suite / Commerces du bourg



Scénario 1, extension en L



Scénario 2, extension en façade

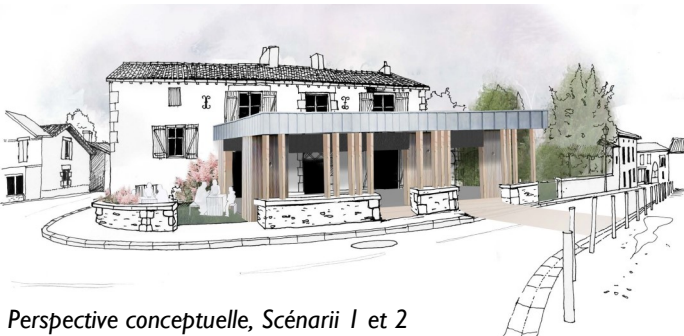


Scénario 3, extension optimisée sur jardin

► Scénarii 1 et 2 : Aménagements côté rue

La différence entre les scénarii 1 et 2 porte sur la répartition de la surface de l'extension côté rue et côté jardin.

Coût estimé (aménagements pour le commerce + appartement à l'étage + maîtrise d'œuvre) : 390K€ à 413K€

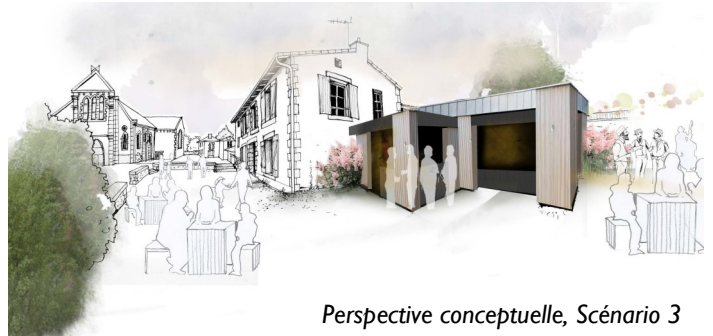


Perspective conceptuelle, Scénarii 1 et 2

► Scénario 3 : Aménagements côté jardin

L'extension est adossée au bâtiment côté jardin, libérant un bel espace ouvert sur la place.

Coût estimé (aménagements pour le commerce + appartement à l'étage + maîtrise d'œuvre) : 377K€



Perspective conceptuelle, Scénario 3

Deux surcoûts possibles restent encore à affiner : diagnostic amiante et diagnostic archéologique. Dans tous les cas, les estimations financières sont très importantes. La commune ne pourra pas porter seule le financement de ce projet. C'est pourquoi la participation de nos partenaires institutionnels sera déterminante pour rendre l'opération réalisable.

► Demande de subvention DETR

Plusieurs financements sont donc à mobiliser pour rendre le projet possible. Le premier de ces financements est la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La municipalité a déposé une demande de subvention de 124K€ (30% du total HT maximum estimé) pour abonder le plan de financement. D'autres dossiers de subventions sont en préparation.

► PERSONNELS



LA POSTE

Ouverture de l'Agence Postale Communale - Création d'un poste CDD

Le conseil décide la création d'un poste à temps partiel (12h30 /sem) à durée limitée pour Lynda Pénaguin, notre nouvelle préposée à l'agence postale communale. Ce contrat pourra prendre fin si le conseil décidait la fermeture de l'agence au profit d'un éventuel commerce repreneur des services.

Annnonce - Lettre de Béruges :

► Recherche d'un-e Photocompositeur-riche :

Dans la perspective d'une externalisation des **prestations de montage mensuel de la Lettre de Béruges**, la commission information consulte des prestataires potentiels depuis décembre 2020. si un-e Bérugeois-e est intéressé-e, il/elle peut nous contacter pour en savoir plus et soumettre une offre à l'adresse suivante : Commission.information@beruges.fr

Agenda :

► Prochain Conseil municipal :

Vendredi 19/03 à 20h30

► Commission information :

Lundi 22/02 et 22/03 à 18h30, en visio
Commission.information@beruges.fr

Infos COVID

Les centres de vaccination sur Poitiers

La vaccination est ouverte aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'aux patients vulnérables à très haut risque.

Les centres sur Poitiers sont :

CHU de Poitiers

(Du lundi au samedi de 8h15 à 17h40)

- Par internet : sur le site du CHU de Poitiers www.chu-poitiers.fr ou sur le site www.doctolib.fr
- Par téléphone : 05 16 60 40 64, de 9h à 18h, du lundi au vendredi



SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination des +75 ans en Nouvelle-Aquitaine, où et comment ?



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



ARS Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

à partir du 18 janvier 2021 la vaccination anti-Covid19 est accessible aux

 Personnes de + 75 ans

 Patients vulnérables à très haut risque (liste sur nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

Où ? dans le centre de vaccination le plus proche de chez eux, sur RDV, à mesure des stocks de vaccins disponibles.

Comment prendre RDV ? 2 moyens disponibles

 en appelant le centre de vaccination proche de chez vous

 en réservant votre rendez-vous en ligne, sur la plateforme choisie par le centre de vaccination (Doctolib, Keldoc ou Maïa)

Où trouver la liste des centres de vaccination, leur N° de téléphone et leur site de réservation en ligne ?

 > Sur www.sante.fr

> Sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

> En appelant le N°vert national 0 800 009 110

Polyclinique de Poitiers (Du lundi au vendredi)

- Par internet : sur le site www.doctolib.fr
- Par téléphone : 05 49 61 70 69

CPAM de Poitiers (du mardi au samedi matin de 8h à 12h et de 13h30 à 16h)

- Par internet : sur le site www.doctolib.fr
- Par téléphone : 05 49 62 75 31

Les documents nécessaires pour se faire vacciner sont la carte d'identité, la carte vitale et la prescription médicale pour les patients vulnérables à très haut risque. Toutes les informations : www.sante.fr

Attention, il n'y a pas possibilité de se faire vacciner à domicile ou chez son médecin. La vaccination dans la Vienne ne se fait que dans les huit centres dédiés à cet effet.

ECOLE - Pré-inscription

Afin de faire une estimation du nombre d'enfants à la rentrée en septembre 2021, **il est demandé aux parents d'enfants nés en 2018 de faire une préinscription** auprès de M. NOHL à la Mairie. Une fiche de préinscription est disponible sur le site de la commune ou en mairie. L'inscription définitive sera à établir auprès de la directrice courant mars/avril.



Alerte Préfecture

La Préfecture de la Vienne nous appelle à la vigilance concernant les démarchages de travaux à domicile qui se multiplient actuellement dans notre département.

Plus de renseignements dans le communiqué de presse sur le site de la commune.



Infos Sécheresse 2018

Pour les communes n'ayant pas obtenu de reconnaissance sécheresse pour l'année 2018 (ce qui est le cas de Béruges), l'État propose un **dispositif spécial d'aide aux propriétaires de maisons ayant subi des dégâts sécheresse** sur cette période.

Cette aide consiste en la prise en charge financière d'une partie des coûts de remise en état des habitations (de 10 000 € à 15 000 € max). Elle est **mobilisable sous conditions de ressources** et en constituant un **dossier à déposer auprès des services de la préfecture avant le 28 février**.

Information plus complète sur le site Internet de la commune.



Piscine de la Ganterie

La piscine de la Ganterie propose des créneaux ouverts au public dans son bassin nordique (eau à 28°C) en cohabitation avec tous les publics dérogés Sportifs et personnes bénéficiant d'une dérogation.

Du 8 février au 21 février, des créneaux d'une 1h15 sont disponibles tous les jours : 8h, 10h, 12h, 14h et 16h.

Afin de pouvoir garantir un accès à des créneaux proposés, il est **fortement conseillé de réserver son créneau** afin de s'assurer une place disponible. (Places limitées avec jauge maximale de 50 à 100 personnes suivant les créneaux)

Réservations : Par téléphone : 05 49 30 20 00

Ou en ligne sur : <https://grandpoitiers-rdv.horonet.com/>

Plus d'infos pour les horaires après les vacances d'hiver sur le site de Grand Poitiers ou de la commune.

Recensement

Chaque jeune âgé e de 16 à 25 ans est dans l'**obligation de se faire recenser** pour pouvoir être convoqué e à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette journée est **obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen** soumis à l'autorité de l'Etat.

Deux possibilités pour se recenser :

- A la mairie de son domicile (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille)
- Via le site internet www.service-public.fr sous la rubrique "Papiers-Citoyenneté" / "Recensement, JDC, et service national" avec la pièce d'identité et le livre de famille numérisés.

MéMo Législation : Un e jeune mineur e peut faire la démarche seul e ou se faire représenter par l'un de ses parents ; majeur e, il/elle doit faire la démarche seul e. Lors du recensement, lui seront demandées les informations suivantes : nom, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Les pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française ; un livret de famille à jour. À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. Plus d'info sur www.service-public.fr



Infos Archéologie

Fouilles archéologiques de novembre 2020 sur la place de Béruges :

Le creusement de la tranchée pour l'enfouissement de la ligne électrique de l'Eglise a été l'occasion de nouvelles fouilles par les bénévoles des «Amis du Patrimoine de Béruges» en lien avec le Service Régional de l'Archéologie.

Et...comme chaque fois que l'on creuse le sol de notre belle commune, des découvertes ont récompensé leur travail et ils ont pu observer et localiser :

- Cinq sépultures appartenant à l'ancien cimetière paroissial qui n'avaient pas été déplacées dans le cimetière actuel lors de la construction de l'Eglise en 1870.
- Trois murs gallo-romains qui permettent de compléter le plan de la riche demeure gallo-romaine qui occupe le plateau de Béruges.

Article complet sur ce sujet dans le prochain numéro du «Patrimoine Bérugeois» (en vente pour les Journées du Patrimoine en septembre 2021).



Environnement

Espace Naturel Sensible (ENS) de la Verrerie

Visite du 13/01 pour la présentation de l'avancement des travaux d'aménagements au président du Département, accompagné des élu-e-s de Béruges :

La Verrerie fait partie des 5 espaces naturels sensibles du département. Les aménagements en cours portent sur :

- L'ouverture du site au public tout en le préservant,
- Le développement de l'activité agricole avec le GAEC des Saulines,
- La création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite,
- Proposer de nouveaux équipements pour les « sorties Nature ».



Rappel de ce qu'est un ENS - Espace Naturel Sensible :

[article complet sur le site du Musée : musee.beruges.fr]

Un Espace Naturel Sensible présente un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère. Il doit être préservé et faire l'objet de mesures de protection et de gestion. C'est un lieu de découverte des richesses naturelles.

D'une superficie de 49 hectares, le site de la Verrerie est un **bocage traditionnel**, composé de grandes prairies entourées par un réseau de haies anciennes, d'arbres remarquables et de deux mares. Ce paysage entièrement façonné par l'homme, constitue un habitat protecteur et nourricier pour de nombreux animaux : la moitié des espèces d'amphibiens du Département, dont le Triton marbré, et près de 30% des espèces de papillons ont été recensés sur ce site.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

L'APE débute l'année en organisant une **vente de madeleines Bijou** dont les bénéfices serviront aux différents projets de l'école.

Les bons de commande ont été distribués dans les cahiers de liaison. Le catalogue peut vous être envoyé sur simple demande par mail à l'adresse contact@ape.beruges.fr, ou peut être consulter sur le site de la commune via l'article de l'APE.

Les commandes sont à retourner accompagnées du règlement **au plus tard, le lundi 22 février 2021**, pour une distribution la semaine du 8 mars.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

D'avance merci pour votre participation,
L'équipe de l'APE



FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN - 06 81 50 98 11

La section Sophrologie Dynamique® du FEPS de Béruges vous propose un week end de **stage sur le thème « La sophrologie dynamique pour prévenir et gérer son stress »** :

Les Samedi 10 et Dimanche 11 avril 2021

Lieu : Salle Claudette à Béruges (86)

La situation actuelle vous préoccupe ? Votre stress prend trop de place, vous envahit ? La Sophrologie Dynamique® peut vous aider à :

- Vous détendre et relâcher des tensions,
- Réduire votre niveau de stress,
- Prendre du recul et vous recentrer sur vous pour mieux vivre le présent,
- Retrouver des ressources pour entrevoir l'avenir de façon plus positive
- Acquérir des outils afin de repérer les déclencheurs de stress,
- Utiliser la respiration consciente comme un levier d'action,
- Agir sur vous avant que le stress ne déborde et/ou anticiper,
- Diminuer son intensité et ses conséquences sur votre santé.

Vous vous sentez concerné-e-s ? Venez découvrir !

Il s'agit au travers de ce stage de clarifier les mécanismes physiologiques et émotionnels et d'utiliser les outils sophro pour prévenir et gérer plus efficacement au quotidien.

Contacts pour informations et inscriptions : Françoise Seemann – 06.37.22.18.57 – f.seemann86@laposte.net Bernadette BAUDOUIN - 06.81.50.98.11

LE STRESS : Fléau du siècle, Phénomène de société, Maladie, Tabou, Manifestation inquiétante, dérangement ? **NON**. Tout simplement une réaction physiologique naturelle de l'organisme en prise à de trop nombreuses sollicitations que l'être humain ne comprend pas et auxquelles il ne sait comment répondre.



Symphonie Ecole de Musique

06 36 16 13 47
symphonie.emri@gmail.com

L'école de musique Symphonie s'adapte au contexte sanitaire !

Depuis les vacances de la Toussaint, **les cours individuels sont dispensés en visio**. Les enseignants restent mobilisés pour conserver le lien avec les élèves, faire découvrir la musique et perfectionner la pratique des enfants comme des adultes. Les enseignants interviennent également en milieu scolaire pour les communes qui en font la demande.

Et l'année 2021 a bien commencé : reprise des cours individuels pour les mineurs en présentiel, tout en respectant strictement les gestes barrières et le couvre-feu.

Quoi qu'il arrive dans les prochaines semaines, l'association garde le cap d'accomplir sa mission de découverte et enseignement musical. Les bénévoles de l'association restent motivés et **le conseil d'administration a accueilli 2 nouveaux membres** lors de sa dernière AG ordinaire (par correspondance) : Hélène Roirand et Stéphane Jarriau. Bienvenue !

Que ce soit pour aider lors d'un déménagement d'instruments, pour une manifestation, pour donner des conseils sur la charte graphique internet ou encore aider à concevoir un flyer, **tout e bénévole, musicien ne ou non, est le/la bienvenu e** au sein d'une équipe accueillante ! N'hésitez pas à vous manifester.

Symphonie donne RDV à tous, dès que la situation sera apaisée pour des nouveaux concerts et de beaux moments conviviaux !

Pour tout renseignement 06 36 16 13 47
ou symphonie.emri@gmail.com.

Pour suivre l'actualité Facebook Ecole de musique Symphonie-EMRI ; Site internet :

<https://ecole-de-musique-symphonie.neopse-site.com>



Éclaireuses de France

EEDF Etienne Vigour 06 30 45 79 92
poitiers@eedf.asso.fr

Les Eclaireuses Eclaireurs de France engagent cet hiver des **travaux de sécurisation et d'entretien du bois** sur le centre de Boussais, suite à de **nombreuses chutes d'arbres** et de branches constatées. **Avis donc aux promeneurs** qui viendraient à passer par là... Et si des fois, l'un-e ou l'autre voulait venir donner **un coup de main pour l'entretien du site**, qu'il/elle n'hésite pas à se manifester. centredeboussais@eedf.asso.fr.

Cordialement, Etienne VIGOUR 06 30 45 79 92
Eclaireuses Eclaireurs de France Centre de Boussais

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, ensemble construisons notre avenir »

6 ans de MANDAT de Mr Kirch... :

- **Capacité autofinancement** : (couvre les dépenses d'investissement : remboursements dettes, dépenses équipement...) : 2016 chute brutale, -116% ! / 2015 à 2019, -36% !

2019 : **99€/hab contre 164€** en moyenne pour communes comparables

- Fonctionnement : **Baisse produits 1% Hausse charges 9%** (hausse charges personnel +23% sur période)
- Pourtant...peu d'investissements en 2019
- Ratio rigidité : se dégrade depuis 2015 (sauf 2019). Très supérieur à médiane nationale. Parmi plus mauvais

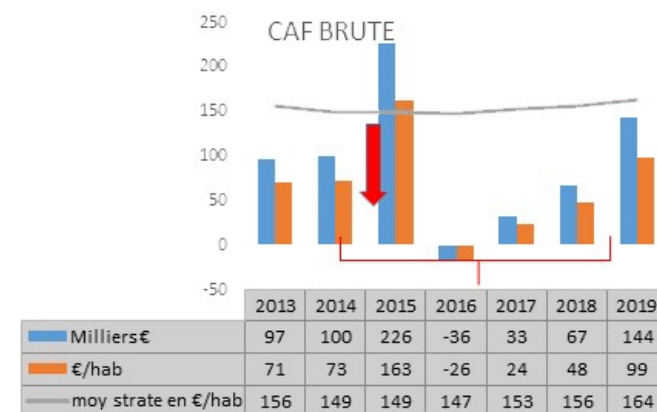
D'où **marge de manœuvre commune faible**

- Investissement faible depuis 2017 malgré réserve financière de 300 000€ due vente terrain éco-hameau
- Point positif : endettement faible d'où capacité à emprunter, à relativiser avec autres constats.

« Idée géniale M le Maire ! Demandons aux Impôts de réviser les valeurs locatives pour augmenter les recettes fiscales sans bouger les taux ! Nouvelle astuce après avoir joué avec la TH les ans passés. Contribuable Bérugeois, prépare-toi à mettre la main au portefeuille ! La réserve financière n'y suffira pas. Il faudra trouver des « sous » pour financer les travaux à la mesure « d'Obélix » ! Exemple projet bar multi commerces à la Cure (**lieu contestable**) : lères estimations : 450 000€ + réserves pour majorations probables amiante +...

Questionnaire : réponses 130 personnes sur 1500 habitants, examiné **après** décision ! Étude de marché **non débattue en Conseil**. **Budget prévisionnel, absent. Zéro** débat en Conseil sur programme d'investissements 2020-2026.

Malgré cela, 21/01/21 en Conseil, les élus de la majorité votent pour... !



gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Commerces



Agence postale communale

Le couvre-feu sanitaire en vigueur à partir de 18h, nous a contraint d'**adapter temporairement les horaires** de l'agence postale :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : **16h00-18h00** (non 17h-19h)
Le jeudi de 10h à 12h00 .



Lynda Pénaguin vous y accueille et vous propose les services suivants :

- Retrait et Versement sur le CCP, Livret A ou autre épargne, jusqu'à 500€ ou 1000€ pour un compte joint,
- Remises de chèques, Virement possible,
- Tous les affranchissements en

France ou à l'international, Colissimo, Chronopost et les lettres de suivis et les timbres de suivi,

- Retrait et dépôt de colis ou recommandé,
- Prêts à poster : enveloppes ou colissimo,
- Poste Mobile (abonnement mobile),
- Accès gratuit aux services en ligne via une tablette mise à disposition (Labanquepostale, CAF, CPAM, Legifrance, ...),
- Les produits ARDOIZ et 'Veiller sur vos proches'
- Paiement par chèque, espèces ou carte bancaire avec ou sans contact.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'agence postale au 05 49 45 64 62



Boulangerie

Fermeture hivernale :

Du mercredi 3 février
au mercredi 17 février inclus.

Annonce

Premier printemps pour Anémokori Paysage

Julien Pineau, 36 ans, paysagiste s'installe avec sa famille à Béruges. C'est en amoureux de la nature qu'ils ont choisi la commune. C'est en passionné du jardin qu'il souhaite exercer son activité.

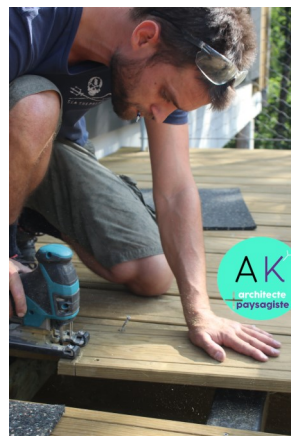
« L'anémochorie est le terme désignant le processus de dispersion des graines par le vent. Pour moi **le végétal est un pilier du jardin**, c'est sur lui que repose notre bien-être ».

Anémokori Paysage saura faire germer vos idées d'**aménagement**, vos envies de **mobiliers**, vos besoins d'**entretien** pour votre jardin. Dans le respect des gestes barrières, toutes les demandes seront étudiées sur rendez-vous.

Contact : anemokori@gmail.com / 06 70 75 01 61

ANÉMOKORI

ARCHITECTE & PAYSAGISTE



Retrouvez aussi les actualités
sur la page Facebook
d'Anémokori